

# ORGANISATION DES PARCOURS

## CHECK-LIST DE SORTIE D'HOSPITALISATION SUPÉRIEURE À 24 HEURES

Date : 27 / 05 / 2015

Service : Médecin traitant  
 Patient : Bons soins  
 Responsable de la check-list : Dr Râleur

Repérage et évaluation de la complexité	Oui	Non	N/A
1. Le repérage du risque de réhospitalisation a été réalisé.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
2. Une évaluation sociale a été réalisée afin de proposer au patient le mode de sortie.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

Information du patient	Oui	Non	N/A
3. Le patient <sup>(1)</sup> a été associé au projet de sortie.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
4. Les ordonnances de sortie ont été remises et expliquées au patient <sup>(1)</sup> .	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
5. Le patient <sup>(1)</sup> a reçu une information ou une éducation afin de lui permettre d'assurer ses soins, sa surveillance et de contacter la personne appropriée en cas de problème. La compréhension par le patient <sup>(1)</sup> de ses traitements a été vérifiée.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
6. Les rendez-vous ultérieurs sont communiqués au patient <sup>(1)</sup> , en précisant s'ils sont pris ou à prendre par le patient <sup>(1)</sup> .	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
7. Si la rédaction de directives anticipées et la désignation d'une personne de confiance ont été jugées nécessaires, cette information est transmise au médecin traitant.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

<sup>(1)</sup> patient, ou le cas échéant son entourage (référént...) ou son représentant légal. Le terme « professionnels de santé » regroupe les professions médicales réglementées par le Code de la santé : médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, sages-femmes, et les professions paramédicales : auxiliaire médical ou autre professionnel de santé signé par le patient.

Contacts et continuité	Oui	Non	N/A
8. Dès l'entrée du patient, le médecin traitant et les autres professionnels de santé <sup>(2)</sup> du domicile ou du service d'amont ont été contactés.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9. Le médecin traitant et les autres professionnels de santé <sup>(2)</sup> du domicile ou du service d'aval ont été prévenus de la sortie du patient.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
10. Le pharmacien d'officine ou du service d'aval a été contacté avant la sortie, afin d'assurer la disponibilité des traitements et dispositifs médicaux.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
11. Les services d'aide à la personne utiles au patient ont été contactés.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
12. Un document de sortie est remis au patient <sup>(1)</sup> le jour de la sortie et adressé au médecin traitant et aux autres professionnels de santé <sup>(2)</sup> du domicile ou de la structure d'aval.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
13. Une alerte a été programmée pour assurer la transmission au médecin traitant des résultats des examens en attente au moment de la sortie.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
14. Une fiche de liaison paramédicale est transmise aux professionnels de santé <sup>(2)</sup> concernés par des soins spécifiques.	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
15. Un « assistant parcours », coordinateur d'un réseau de santé ou d'une plate-forme d'appui, a été contacté pour assurer la transition.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
16. Une visite ou une consultation du médecin traitant a été organisée après la sortie (selon le besoin).	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

Logistique	Oui	Non	N/A
17. Les documents et traitements médicaux ainsi que les objets personnels sont restitués au patient <sup>(1)</sup> .	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
18. La date et l'heure de sortie sont compatibles avec l'accueil du patient à domicile ou en structure de suite. Le transport adapté a été prévu.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>